

2021/2022

Livret d'insertion

à l'École du Saint Enfant Jésus
Besançon Baabdath





Sainte Jeanne-Antide Thouret

Fondatrice de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Besançon

SOMMAIRE

Mot de Sr Marie Rached, cheffe d'établissement et directrice de l'école	P 5
Présentation de l'école	P 6
Un lieu d'enseignement	P 6
Un lieu d'éducation	P 6
Un lieu de vie pastorale	P 7
Un lieu de vie associative	P 7
Un lieu de sensibilisation à la protection de l'environnement	P 7
Un lieu d'ouverture au monde	P 7
Accréditations	P 7
Partenariats	P 8
Projet d'homologation	P 8
Activités interculturelles et voyages	P 9
Un lieu de gouvernance stratégique (le Projet d'Établissement)	P 9
Gestion de l'établissement	P 10
Divers Conseils	P 10
Conseil de Direction	P 10
Conseil pédagogique	P 10
Conseil pluridisciplinaire	P 10
Conseil de classe	P 11
Conseil de discipline	P 11
Divers services: tâches, contacts et disponibilités	P 12
Services administratifs	P 12
Service financier et Comptabilité	P 12
Secrétariat et Service de Communication	P 12
Réception	P 13
Services de support	P 14
Service pastoral	P 14
Service Social	P 14
Service psychopédagogique	P 15
Service d'orthophonie	P 15
Service d'écoute et d'accompagnement	P 16
Service de santé	P 16
Service d'informatique et technologique (IT)	P 16
Service de techno pédagogie	P 17
Service d'Information et d'Orientation (SIO)	P 17
Service de transport	P 18
Service d'entretien et de nettoyage	P 18
Centres de documentation et laboratoires	P 18

Activités parascolaires et mouvements	P 19
Organisation de l'établissement	P 21
Répartition par cycles	P 21
Horaire scolaire	P 21
La charte de la vie collective à l'école	P 22
Assiduité et attitude	P 22
Tenue vestimentaire	P 23
Respect des personnes	P 24
Respect des lieux et du matériel	P 25
Sécurité et objets interdits	P 25
Respect du protocole sanitaire	P 26
Comportement en autocar	P 26
Le système d'évaluation	P 26
Évaluation des comportements	P 26
Évaluation des apprentissages	P 27
Évaluations sommatives : nombre et type par classe	P 27
Évaluations par les compétences	P 27
Conditions de passage de classe aux cycles primaire et complémentaire	P 28
Conditions de passage de classe au cycle secondaire	P 28
Système de motivation et de dispense	P 29
Remédiation, prise en charge et tutorat	P 29
Procédures administratives	P 30
Admission et inscription des nouveaux élèves	P 30
Versement des frais de scolarité	P 31
Fête de promotion	P 31
Réinscription des élèves	P 31
Désinscription des élèves	P 32
Moyens de communication de l'information	P 32
DARS Collaboration Platform	P 32
Le téléphone et l'application WhatsApp	P 33
Les applications du Microsoft Office	P 33
Les réseaux sociaux	P 34
Les réunions, les convocations et les rencontres personnelles	P 34
Cahier de correspondance	P 34
À qui s'adresser?	P 35
Comités partenaires	P 38
Comité des parents	P 38
Comité des anciens	P 38
Organigramme de l'établissement	P 39

Sœur Marie Rached,
Cheffe de l'établissement, directrice de l'école

Chers parents, chers élèves,

Bienvenue à l'école du Saint Enfant Jésus, Besançon Baabdath.

Sur les pas de Sainte Jeanne-Antide, fondatrice de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Besançon, nous poursuivons aujourd'hui, avec vous, notre mission de vie et d'humanité, et aujourd'hui plus que jamais, nous brandissons haut l'étendard de l'éducation, la plus noble expression de l'amour.

Avec la finalité principale de promouvoir chez toute personne ce qu'elle porte en elle de meilleur, de l'éveiller à la foi, de l'éduquer au service des autres, et de témoigner en toute circonstance de la tendresse de Dieu, nous nous engageons à assurer à nos jeunes, nos « trésors » et notre « espoir », une formation académique de qualité qui forge leur personne et leur parcours de vie aux valeurs humaines, sociales, chrétiennes.

Le bien et le bien-être de nos élèves étant au cœur de nos préoccupations, nous investissons dans les compétences, la créativité et l'innovation de notre personnel, dans la résilience de notre communauté, et dans la solidarité de nos amis et partenaires, afin de rendre leurs années d'études au sein de notre établissement une inoubliable période de croissance et de développement en savoir-être, en savoir-vivre et en savoirs.

Merci de votre confiance en notre établissement.

Sr Marie Rached

Présentation de l'école

L'École du Saint Enfant Jésus - Besançon Baabdath est un établissement catholique et francophone appartenant à la Congrégation des Sœurs de la Charité de Sainte Jeanne-Antide Thouret (Besançon). Elle fait partie d'un réseau de cinq écoles de la Congrégation au Liban. Gérée par un conseil de direction formé de la cheffe d'établissement et de quatre responsables de cycles, l'école est :

Un lieu d'enseignement

Elle enseigne le programme libanais depuis les classes préscolaires jusqu'aux classes terminales et prépare les élèves aux examens officiels du brevet et du baccalauréat libanais, aux épreuves du DELF de l'Institut Français du Liban et aux tests d'admission en français dans des universités au Liban et à l'étranger. Elle favorise la réussite de tous les élèves, œuvrant à l'accroissement et à la consolidation de leurs connaissances et de leurs compétences dans le cadre d'une approche personnalisée et différenciée d'acquisition, d'évaluation et de remédiation. Elle utilise les technologies de l'information et de la communication, et promeut une éducation trilingue à partir de la Petite Section.

Un lieu d'éducation

Elle accompagne chaque élève dans son parcours de vie et d'épanouissement. Elle travaille « l'être » et « l'éveil à l'autre différent ». En collaboration avec plusieurs instances éducatives nationales et internationales, l'école éduque à la santé, à l'art, au sport, à la technologie, à la citoyenneté, au développement de l'esprit critique... à travers divers programmes éducatifs intégrés à l'horaire scolaire :

- « **Programme de santé** » qui vise à éduquer les élèves à partir du premier cycle à une vie saine ; en plus du programme international « **Healthy Kids** » pour l'EB5 et l'EB6.
- « **Alwan** » pour les cycles primaire et complémentaire (Junior) et pour le cycle secondaire, en collaboration avec la fondation Adyan. Ce programme vise à valoriser la diversité religieuse libanaise.
- « **ECM** » (Éducation Civique et Morale) pour tous les cycles, visant au développement des compétences de vie des élèves.
- « **Robotique** » avec VEX Robotics qui initie les élèves à partir du cycle primaire 2 à la construction et à la programmation des modèles de robots.

- « **CineClub** » et « **Photographie** » dans les cycles complémentaire et secondaire, qui apprennent aux élèves à réaliser et à analyser des photographies et des séquences filmiques.
- « **TPE** » (Travail Personnel Encadré) en classe de S2 et des projets interdisciplinaires dans les autres classes qui offrent aux élèves l'opportunité de poser une problématique et d'y répondre par un travail interdisciplinaire cohérent afin de parvenir à une synthèse. Ces programmes visent à développer des compétences telles que l'argumentation, l'initiative, l'expression orale, l'esprit critique et la maîtrise des outils informatiques.

Un lieu de vie pastorale

Centrée autour du charisme de Sainte Jeanne-Antide, la vie pastorale à l'école est active. À travers messes, prières, projets spirituels, célébrations diverses, périodes de catéchèse et d'éveil à la foi, l'école accompagne chacun des membres de la communauté scolaire dans son projet de vie et lui offre la possibilité d'une formation humaine et spirituelle.

Un lieu de vie associative

L'école cherche à être un lieu accueillant qui répond aux besoins de tous. Le comité des enseignants, le comité des parents et le comité des anciens, se trouvent au cœur de la vie associative à l'école. Les trois comités ont pour objet principal de fédérer les énergies et les initiatives de manière à ce qu'elles profitent à l'ensemble de la communauté scolaire, notamment pour le bien ultime des élèves.

Un lieu de sensibilisation à la protection de l'environnement

À travers des gestes du quotidien, l'école vise à former l'ensemble de la communauté scolaire à l'adoption permanente de gestes écologiques favorisant le développement durable (tri de déchets, lutte contre le gaspillage, économie d'énergies...).

Un lieu d'ouverture au monde

➤ Accréditations

La démarche qualité suivie par l'équipe pédagogique et son engagement à améliorer tous les services et à promouvoir la dimension internationale dans l'enseignement se sont couronnés par l'obtention de plusieurs accréditations :

- **CELF** (Certification des Enseignants en Langue Française), label décerné par l'Ambassade de France et l'Institut Français du Liban depuis 2015 ;

- **LFE** (LabelFrancEducation), label décerné par le ministère français des Affaires Étrangères depuis 2017 ;
Les deux labels **CELF** et **LFE** constituent une marque de qualité pour l’enseignement bilingue francophone qu’offre l’école.
- **ISA** (International School Award) décerné par le British Council et reconnu par le ministère de l’éducation et le Centre National de Recherche et de Développement Pédagogique. Ce label est une accréditation sur trois ans qui reconnaît l’ouverture internationale de l’école et son excellence en langue anglaise. Obtenue initialement pour la période 2016-2019, l’accréditation a été renouvelée avec succès pour 2019-2022.
- **The Princeton Review**, accréditation obtenue par l’école après avoir adopté les livres Early Edge 102 et complété la formation Early Edge. Cette accréditation permet de bien préparer les élèves à l’examen SAT grâce à un manuel de cours dynamique et interactif. Les enseignants de langue anglaise de l’école ont aussi reçu la même certification.

L’école fait partie du réseau « **UNESCO ASPNet** » (Réseau des écoles associées à l’UNESCO) travaillant en faveur d’une éducation de qualité et promouvant les idéaux de l’UNESCO en vue de préparer les élèves à relever les défis d’un monde de plus en plus complexe.

➤ Partenariats

L’école favorise et valorise l’ouverture culturelle à travers des partenariats avec des établissements à l’étranger. Depuis 2014, plusieurs projets de partenariat ont été menés permettant aux élèves, aux enseignants et aux cadres de direction, de vivre une expérience d’échange et de partage avec des communautés scolaires étrangères, sur les différents plans, culturel, pédagogique, linguistique...

➤ Projet d’homologation

Cette année, 2021-2022, l’école se lance dans la phase préparatoire de la procédure d’homologation du cycle 1 (préscolaire). Être homologuée comme établissement d’enseignement français réservera à l’école sa place dans le réseau des lycées membres de l’AEFE (Agence pour l’Enseignement Français à l’Étranger) lui facilitant ainsi l’accès à tous les services et privilèges que ce réseau procure.

➤ Activités interculturelles et voyages

Avant la pandémie du COVID-19, l'école organisait durant toute l'année scolaire, en dehors du programme scolaire, des activités culturelles, des sorties pédagogiques et récréatives afin de sensibiliser les élèves à la richesse patrimoniale, artistique et culturelle du Liban. De plus, elle organisait un voyage culturel et touristique dans un pays européen pour les élèves à partir de l'EB8, et un autre voyage pour participer à des festivals et des concours internationaux.

En temps de pandémie, l'école cherche à maintenir cette ouverture culturelle moyennant d'autres outils et techniques.

Un lieu de gouvernance stratégique (le Projet d'Établissement)

À travers son projet d'établissement qui s'étend sur une période de trois ans, l'école :

- fixe les priorités et les valeurs vers lesquelles elle tend,
- définit les objectifs à atteindre,
- précise les actions et les projets à réaliser,
- liste les indicateurs de réussite des actions et d'atteinte des objectifs,
- mène une analyse des résultats obtenus,
- conceptualise le projet pour les trois années suivantes.

Le projet d'établissement 2022-2025, qui constitue la feuille de route de l'école pour les trois prochaines années, se centre sur trois axes principaux :

- ❶ **Axe 1 : L'ACCOMPAGNEMENT** ➡ vers un parcours personnalisé
- ❷ **Axe 2 : L'INSERTION** ➡ vers une génération épanouie et cultivée
- ❸ **Axe 3 : LA SOLIDARITÉ** ➡ vers une communauté consolidée

Gestion de l'établissement

Divers conseils

Conseil de Direction

Présidé par la cheffe d'établissement et formé des responsables de cycles, le conseil de direction assure le bon fonctionnement administratif et pédagogique de l'établissement grâce à la mise en commun des compétences des membres de l'équipe. Il se réunit une fois la semaine pour coordonner, animer, organiser, assurer le suivi et accompagner les différentes activités. Il est chargé aussi de gérer les relations interpersonnelles, de résoudre les problèmes émanant de la dynamique quotidienne, d'étudier et de mettre en place des stratégies de développement de l'école...

Conseil pédagogique

Formé de la cheffe d'établissement, de la conseillère pédagogique et des coordinateurs des différentes disciplines, ce conseil veille à la mise en œuvre des orientations du Projet d'Établissement, à l'évolution des pratiques pédagogiques, à l'organisation de projets interdisciplinaires... Il assure le suivi des pédagogies conseillées et adoptées, et se charge du développement personnel de l'équipe en lui proposant tout un bouquet de formations, ainsi que de la mise en pratique des notions acquises lors des formations suivies.

Conseil pluridisciplinaire

Formé de la cheffe d'établissement, des responsables de cycles et des différents spécialistes (psychologues, assistante sociale, infirmière, membres du service pastoral et d'aumônerie), ce conseil veille à la mise en œuvre des orientations du Projet Éducatif. Il a pour mission de coordonner, réfléchir et organiser les différentes activités inhérentes aux fonctions de ses membres auprès de l'ensemble de la communauté éducative (parents, éducateurs et élèves des différents niveaux, etc.) il est chargé aussi d'étudier, de coordonner et d'animer les différents projets éducatifs, sociaux et pastoraux.

Conseil de classe

Formé de la cheffe d'établissement, du responsable de cycle, de l'assistant d'éducation du cycle, des enseignants et des délégués des élèves de la classe concernée, auxquels se joignent parfois l'assistante sociale, la psychologue et d'autres invités-intervenants (infirmière, conseiller d'orientation...), ce conseil traite les questions pédagogiques relatives à la vie de classe et clôture chaque période d'évaluation en examinant les résultats scolaires individuels des élèves et en proposant un bilan et des conseils. Les décisions du conseil de classe ne peuvent être modifiées que par une autre délibération.

Suite au conseil de classe, les parents des élèves présentant des difficultés seront convoqués à une rencontre avec les responsables pédagogiques, et seront demandés de signer un contrat le cas échéant.

Conseil de discipline

Ce conseil se tient suite à une violation comportementale de la part de l'élève (violence verbale ou physique ou autres) ou bien après trois remarques écrites adressées à l'élève par l'assistant d'éducation responsable de la discipline dans son cycle, et aussi à chaque fois que la tenue de ce conseil s'avère nécessaire.

Présidé par la cheffe d'établissement, ce conseil se compose du responsable du cycle, de l'assistant d'éducation et de l'élève concerné. Selon la nature ou l'origine de l'infraction, les personnes suivantes pourraient participer au conseil : psychologue, assistante sociale, aumônier ou titulaire de la classe. Le conseil de discipline est suivi d'un contrat pédagogique fait avec l'élève, et d'un accompagnement personnel assuré par un spécialiste. Les décisions du conseil sont communiquées aux parents par une lettre.

Divers services : tâches, contacts et disponibilités

Services administratifs

Service financier et Comptabilité

Ce service a pour mission la mise en place et la vérification du respect du régime financier. Il assure les services tels que : l'inscription, les versements de scolarité, les dossiers familiaux, etc.

Mme Randa Karam Hobeika

Comptable

accounting@besancon.edu.lb

disponible les lundis, mardis et vendredis, de 7h30 à 14h30.

M. Roukoz Hobeika

Auditeur

accounting@besancon.edu.lb

disponible un mercredi par mois.

- Le service ferme pendant le mois d'août.

Secrétariat et Service de Communication

Le secrétariat coordonne tous les aspects administratifs et de communication de l'établissement, en interne au service de la direction, des élèves, des enseignants et du personnel, et en externe assurant la liaison avec les parents, les partenaires de l'école, et les instances éducatives diverses (le ministère de l'éducation, le SGEC, le CRDP, l'Institut Français du Liban, le British Council, la Commission Nationale Libanaise pour l'UNESCO, les universités...). Les tâches sont variées : la rédaction et la diffusion de lettres circulaires et de courriers, le suivi des dossiers administratifs des élèves et du personnel, la présentation des rapports de l'école au ministère de l'éducation...

Mme Christiane Chakhtoura

Secrétaire exécutive

secretariatsej@besancon.edu.lb

disponible du lundi au vendredi, de 7h30 à 14h30.

M^{lle} Louisa Béchara

Chargée de communication et secrétaire administrative

baabdath@besancon.edu.lb

disponible du lundi au vendredi, de 7h30 à 16h00.

- Tout document demandé du secrétariat sera délivré deux jours ouvrables après la demande.
- Le service de secrétariat ferme pendant le mois d'août.

Réception

Ce service assure l'accueil des visiteurs, la réception des appels téléphoniques, la fourniture des informations nécessaires, et la transmission des messages aux personnes concernées.

Mme Maria Melki

Réceptionniste

Tel : 24/820002 – 03/675803 (WhatsApp)

disponible du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30

Services de support

Service pastoral

L'aumônerie est constituée d'un prêtre, de religieuses et de laïcs. Leur rôle est d'assurer l'éducation à la foi, à la vie spirituelle et à la vie liturgique. Avec l'équipe de catéchèse, l'école organise des activités spirituelles (retraites spirituelles, chemin de croix...) et des temps forts de prière et de célébration en certaines périodes de l'année. Les enseignants et les élèves chrétiens se doivent de participer à ces temps de formation et d'expression communautaire de la foi. Par ailleurs, l'école propose à tous les élèves des activités culturelles, sociales et solidaires afin de traduire concrètement leur engagement humain, social et spirituel au service des autres.

Sr Marie Azzi

Coordinatrice du service pastoral

srmarieazzi@besancon.edu.lb

Service Social

Le service social intervient auprès des familles :

Il vient en aide aux familles en difficulté. Il se charge de constituer des dossiers et d'établir des contacts avec différents organismes donateurs, locaux et nationaux, pour assurer bourses et aides diverses.

Le service social intervient auprès des élèves :

Il les initie à la responsabilité et à la solidarité, et les éduque au service gratuit. À titre d'exemple, les élèves du cycle secondaire sont tenus d'assurer cent heures de service gratuit. En classe terminale, ils obtiennent une attestation de service social en plus de leur diplôme de promotion. De même, l'assistante sociale assure aux élèves du cycle secondaire des séances de sensibilisation aux problèmes sociaux (drogue, délinquance, alcoolisme, violence...) dans le cadre de leur programme scolaire.

Mme Dalia Abdel Ahad Tannous

Assistante sociale

Tel 03-328978

socialsej@besancon.edu.lb

disponible sur rendez-vous à la réception du lundi au vendredi de 8h à 14h30.

Service psychopédagogique

Le service psychopédagogique travaille à la prévention et au dépistage des inadaptations scolaires, et assure le suivi des élèves qui sont en difficulté académique et comportementale. Il est à la disposition des élèves, des enseignants, et des parents. En cas de situations à problème, et à la demande de la direction, il intervient pour observer, analyser et mettre en place les mesures d'aide adaptées. Il anime et gère également des réunions d'information et de formation auprès des enseignants et des parents.

M^{lle} Christina Hamouche

Psychologue chargée du cycle préscolaire jusqu'en EBI

Tel 70-149717

psychosej@besancon.edu.lb

disponible sur rendez-vous à la réception les vendredis de 7h30 à 14h30.

Mme Elza Diab Rouphael

Psychologue chargée des cycles primaire, complémentaire et secondaire

Tel 03-625889

psychopsej@besancon.edu.lb

disponible sur rendez-vous à la réception du mardi au jeudi de 7h30 à 14h30.

Service d'orthophonie

Le service d'orthophonie assure le suivi des élèves présentant des difficultés en lien avec l'expression, la compréhension, la lecture et/ou l'écriture, le raisonnement et la logique.

M^{lle} Thérèse Azar

Orthophoniste

Tel 71-839800

thereseazar@besancon.edu.lb

Sur rendez-vous, M^{lle} Thérèse assure la prise en charge individuelle des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, que ce soit durant ou en dehors de l'horaire scolaire.

Service d'écoute et d'accompagnement

Un service d'écoute est offert à toute la communauté éducative de la part de l'aumônier, des religieuses, des responsables de cycles, des psychologues et de l'assistante sociale.

Un service d'accompagnement est offert aux élèves, aux enseignants et aux parents. Il est assuré par les psychologues, l'assistante sociale, Père Maged Moussa, Père Antoine Bechaalany et Sœur Marie Azzi.

Service de santé

L'infirmière scolaire tient à jour un dossier pour chaque élève et pour chaque membre du personnel scolaire. Durant l'horaire scolaire, elle répond aux sollicitations des élèves et des membres du personnel. Elle assure aussi aux élèves une formation d'éducation à la santé, et des sessions de sensibilisation à toute la communauté éducative. Une fois l'an, les élèves sont soumis à un examen médical, et ils bénéficient tous d'une assurance médicale en cas d'accident à l'école.

En temps de COVID-19, l'infirmière s'assure du respect du protocole sanitaire établi par le ministère de santé libanais, de l'adoption des mesures de précaution et de protection sanitaires, et apporte les conseils et le suivi nécessaire à tous les membres de la communauté éducative.

Mme Lara Saad El Khoury

Infirmière

Tel 70-986721 (*pour contact en cas d'absence due à une maladie*)

infsej@besancon.edu.lb

disponible sur rendez-vous à la réception du lundi au vendredi de 8h à 14h30.

Service d'informatique et technologique (IT)

Ce service garantit le bon fonctionnement des équipements et des logiciels informatiques à l'école en assurant une mise à jour permanente pour répondre aux besoins administratifs et pédagogiques. Il veille au développement des compétences informatiques et technologiques des enseignants et assure aux élèves les formations en robotique et en informatique.

D'autre part, ce service est à la disposition des parents pour tout problème d'ordre technique et technologique, et relatif à l'application DARS ou à l'email de l'élève.

Mme Majida Francis

Responsable IT

Tel 03-756814

majidafrancis@besancon.edu.lb

disponible du lundi au vendredi de 8h à 16h00.

Service de techno pédagogie

Ce service assure la bonne application et intégration des TICE (Techniques d'Information et de Communication dans l'Education) au niveau des projets et de l'animation de classe, pour les enseignants et pour les élèves.

Une équipe ressources d'enseignants assure ce service.

Service d'Information et d'Orientation (SIO)

Ce service est formé d'une équipe de spécialistes qui proposent un programme d'information et d'orientation et qui organisent des projets et des activités en collaboration avec les universités et le comité des parents (formations, rencontres individuelles, forums, stages préprofessionnels...) et ceci dans le but d'offrir aux élèves une ouverture plus grande sur le monde professionnel et les aider à mieux choisir leur parcours universitaire.

Il est géré par :

M^{lle} Hâla Sakr

*Responsable du cycle secondaire et
conseillère pédagogique*

Mme Dalia Abdel Ahad Tannous

Assistante sociale

Service de transport

Ce service assure le transport des élèves des différentes régions tout en veillant à leur sécurité.

Le responsable, M. Roger Sassine, est disponible au numéro 03-865556.

Service d'entretien et de nettoyage

Des équipes d'entretien et de nettoyage veillent à la maintenance et à la propreté des locaux et des cours à l'école.

Centres de documentation et laboratoires

La BCD, le CDI, les laboratoires (technologique et scientifique) offrent aux élèves l'occasion de développer leurs compétences scientifiques, technologiques, linguistiques et méthodologiques en les initiant à la lecture, à la recherche documentaire et à l'expérimentation à travers les projets pédagogiques disciplinaires et interdisciplinaires et les TPE. Ils proposent à cet effet des revues, romans, journaux, encyclopédies, livres, DVD, CD, logiciels, Internet, IPAD etc. La fréquentation de ces lieux implique le respect du matériel qui s'y trouve. Une attitude calme et respectueuse y est requise.

Toute dégradation du matériel nécessite un remboursement de l'objet détérioré par l'élève qui aura occasionné l'endommagement.

Les responsables sont :

Mme Joyce Karam

Documentaliste et responsable de l'audiovisuel

Mme Elissar Yammine

*Enseignante de sciences aux cycles primaire, complémentaire et secondaire,
Référente et aide aux projets scientifiques.*

Activités parascolaires et mouvements

Pour développer l'esprit d'équipe et les performances physiques, des activités sportives et artistiques sont assurées à l'école en dehors de l'horaire scolaire. Une brochure détaillant les activités et les horaires est communiquée aux élèves début octobre, et chargée également sur le site de l'école dès octobre.

[Activités parascolaires 2021 2022](#)

Le responsable est :

M. Georges Ghawi

AED et enseignant d'EPS

disponible du lundi au vendredi de 7h00 à 14h30.

De même, les élèves peuvent se joindre à des mouvements religieux, sportifs ou laïcs qui leur permettent de développer leur personnalité et de s'engager dans la société.

- **Le mouvement Jeanne-Antide MJA** (de 6 à 17 ans) : Il aide les jeunes à faire équipe avec d'autres, à vivre ensemble, à accepter les différences, à connaître et vivre l'esprit de Ste Jeanne-Antide par des célébrations, des partages et des actions communes. « MJA » offre aux élèves des activités à la fois éducatives et spirituelles : jeux, chants, danses, réflexions, sorties, camps d'été... Les réunions se tiennent les vendredis de 15h à 16h30.



La responsable est Sr Marie Azzi.

- **Les Amis de Sainte Jeanne-Antide (AJA)** : Toute la communauté éducative est considérée comme amie de notre fondatrice Sainte Jeanne-Antide. Ainsi, des adultes : parents, enseignants et anciens de l'école, désireux de vivre selon l'esprit de Sainte Jeanne Antide, se rassemblent une fois par mois pour prier, approfondir son enseignement et collaborer aux projets de la communauté religieuse.



Les responsables sont

Sr Mona Corbani, M^{lle} Rana Sakr et Mme Maria Hitti

- **Le guidisme**, formation des jeunes par les jeunes, est proposé aux filles avec ses quatre branches : jeannettes, guides, caravelles et farandoles.

Les réunions des différents groupes se tiennent tous les samedis dans leurs locaux respectifs. Le groupe Ste Jeanne-Antide appartient à l'Association des Guides du Liban



Cheftaine du groupe : cheftaine Ghiwa Charabati

- **Club Alwan** : Eduquer à la citoyenneté active et inclusive est l'objectif principal du "Club Alwan" qui réunit des élèves de la S1 et de la S2. Le programme « Alwan » de la fondation Adyan encourage les jeunes à favoriser la diversité religieuse libanaise et à mettre en œuvre des projets de service communautaire en collaboration avec des clubs liés à des différentes écoles au Liban.

Animatrice du club S1 : Mme Maria Eid
Animatrice du club S2 : Mme Maria Salhab



- **Club Be Green** : Former des « éco-citoyens » est devenu un objectif primordial dans les écoles. Dans le but d'habituer les élèves aux gestes écologiques, nous avons lancé le club « Be Green ». Ce projet, piloté par un groupe d'enseignants, regroupe deux élèves par classe à partir de l'EB2. L'équipe ainsi formée est chargée d'initier les élèves aux éco-gestes et de veiller au suivi de ce projet.



- **Club Sportif Besançon « CSB »** : L'affiliation au Club est ouverte à tous les élèves, les enseignants, les parents, les anciens et les amis des écoles de Besançon. Ceci s'accomplit soit en remplissant, à la main, le formulaire particulier ou par voie électronique sur la page du club sur Facebook (Club Sportif Besançon), où vous pouvez consulter le règlement général du club.

Email: csb@besancon.edu.lb



Organisation de l'établissement

Répartition par cycles

Les classes sont réparties en 4 cycles : les responsables sont disponibles sur rendez-vous durant l'horaire scolaire.

Cycle 1 préscolaire (PS/MS/GS)

Responsable de cycle : *Mme Désirée Saliba*

Email de Mme Désirée: rdcmsej@besancon.edu.lb

Cycle primaire (EB1 à EB6)

Responsable de cycle : *Mme Marleine Richa*

Email de Mme Marleine : rdcpsej@besancon.edu.lb

Assistant d'Éducation du cycle (AED) : *M. Hady Hadwan*

Email de M. Hady : hadyhadwan@besancon.edu.lb

Cycle complémentaire (EB7 à EB9)

Responsable de cycle : *M. Emad Samaha*

Email de M. Emad : rdccsej@besancon.edu.lb

Assistant d'Éducation du cycle (AED) : *M. Georges Ghawi*

Email de M. Georges : georgesghawi@besancon.edu.lb

Cycle secondaire (S1 à S3)

Responsable de cycle : *M^{lle} Hâla Sakr*

Email de M^{lle} Hala: rdcssej@besancon.edu.lb

Assistante d'Éducation du cycle (AED) : *Mme Majida Francis*

Email de Mme Majida : majidafrancis@besancon.edu.lb

Horaire scolaire

L'horaire scolaire est réparti en 6 périodes de 60 minutes chacune, et de 2 récréations, du lundi au vendredi, avec une alternance possible entre l'apprentissage synchrone, en présentiel, et l'apprentissage en mode asynchrone à domicile.

Classe	Heure de rentrée	Heure de sortie
Cycle 1 préscolaire (PS, MS, GS)	7h45	14h15
Cycle primaire (EB1 à EB6)	7h45	14h30
Cycle complémentaire (EB7 à EB9)	7h45	14h30
Cycle secondaire (S1 à S3)	7h45	14h30

N.B. : Pour une meilleure organisation, un échelonnement des heures de sortie selon les classes est toujours envisageable.

Périodes								
	P1	P2	1 ^{ère} Récré	P3	P4	2 ^{ème} Récré	P5	P6
Début	7h45	8h45	9h45	10h05	11h05	12h05	12h30	13h30
Fin	8h45	9h45	10h05	11h05	12h05	12h30	13h30	14h30

La charte de la vie collective à l'école

Assiduité et attitude

Respect des horaires

Les retards répétés et l'absentéisme sont incompatibles avec un travail sérieux. Les absences sont comptabilisées.

Tout élève s'engage à suivre avec rigueur l'emploi du temps : il est tenu à assister à tous les cours prévus dans l'emploi du temps et à rattraper le travail effectué en cas d'absence.

- **Tout retard ou absence imprévus** devront être justifiés.

Au cycle 1 préscolaire, les parents informeront la responsable de cycle Mme Désirée ;

Aux autres cycles, les parents signaleront l'AED du cycle concerné de l'absence ou du retard de l'enfant et de leurs motifs, soit en appelant par téléphone au numéro de l'école, soit en lui envoyant un message via email ou Teams. À son retour, l'élève ne pourra réintégrer sa classe que s'il est muni d'un billet signé

par l'assistant d'éducation AED ou le responsable de cycle RDC. L'élève est responsable de récupérer les études au cours de son absence.

- **Toute absence prévue** doit faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable signée par les parents et adressée à la direction pour consentement. Un formulaire de demande d'autorisation d'absence est disponible à la réception, au bureau de l'assistant d'éducation AED et du responsable de cycle RDC.
- **Toute absence à un contrôle ou à un examen** aux cycles complémentaire et secondaire doit être justifiée par un rapport médical sinon l'élève perd son droit de repasser l'examen ce qui entraîne la note « zéro » à l'épreuve. Cette condition est applicable au cycle primaire au cas où l'absence est répétitive.
- Dans des situations exceptionnelles, les parents sont tenus d'informer le responsable de cycle au préalable, par téléphone ou par écrit, de leur décision de récupérer leur enfant avant la fin de la journée scolaire. Sauf urgence, il est interdit de se rendre à des visites médicales sur l'horaire scolaire.
- Les cours d'EPS (Education Physique et Sportive) font partie intégrante du programme scolaire de l'école. Seuls les élèves souffrant d'une maladie chronique sérieuse (rhumatisme articulaire, insuffisance cardiaque etc.) avec l'accord de l'infirmière scolaire, peuvent bénéficier d'une dispense à long terme. L'élève dispensé participe au cours en tant qu'observateur.
- Etant inscrit dans une école catholique, les cours de catéchèse font partie intégrante du programme scolaire. Aucun élève, dans aucun cas, n'est dispensé de ces périodes.
- ✚ L'école est responsable de ses élèves, dans son enceinte, de 7h15 le matin à 14h30.
- ✚ La direction n'est pas responsable de tout projet organisé entre les élèves en dehors de l'horaire scolaire sans l'accord de la direction.

Tenue vestimentaire

Comme signe d'appartenance à l'école, un uniforme scolaire spécial Besançon Baabdath est disponible. Pourtant, face à la situation économique, l'exigence d'achat et de port de cet uniforme ne tient plus. La direction opte à donner aux élèves à partir de l'EB1 l'option de porter un pantalon ou un jeans bleu marine avec une chemise blanche ou un polo blanc.

Toutefois, les tenues excentriques (maquillage, colifichets, bijoux trop voyants, ceintures fantaisistes, cheveux colorés ou longs pour les garçons, barbe non rasée) demeurent strictement interdites. Les chaussures permises sont de couleur foncée (noir, bleu marine, marron).

Respect des personnes

Tout élève ne peut s'épanouir que dans un milieu qui lui garantit le respect de sa personne, de ses valeurs et de ses convictions. Les élèves non chrétiens sont tenus de respecter la prière, les célébrations, et restent en classe pendant les séances de catéchèse jusqu'en EB6. L'élève est tenu d'avoir un langage et une attitude respectueuse envers autrui. Sont rigoureusement sanctionnés:

- La violence physique et les menaces,
- L'utilisation ou la possession de substances illégales,
- Le comportement antisocial, tel que le harcèlement, l'intimidation, le langage vulgaire, ou la perturbation persistante en classe,
- La prise de photo ou l'enregistrement d'une conversation sans l'accord de la personne concernée,
- Les photos, les vidéos, prises ou filmées au sein de l'établissement ainsi que les commentaires faits à propos d'un élève ou d'un membre de l'équipe pédagogique et qu'on retrouve sur des réseaux sociaux (Facebook, twitter, WhatsApp, Viber, etc....) sans leur accord.

Tout comportement qui risque de porter préjudice à soi et aux autres : à la santé, la sécurité et au bien-être du personnel ou des élèves sera sanctionné, après conseil de discipline, par la suspension immédiate des cours de l'élève, pour une durée fixée par le conseil de discipline.

Les élèves ne peuvent envoyer ni distribuer (transférer) par voie électronique des contenus obscènes ou perturbateurs (y compris du contenu sexuellement explicite). De plus, la distribution constituera du harcèlement et une violation de la politique de l'école. Le signalement de ces incidents à l'assistante sociale est obligatoire pour toute personne informée ou soupçonnant qu'un tel incident s'est produit. Le signalement peut être effectué de manière anonyme et l'anonymat de ceux qui ont signalé l'incident sera protégé. Les conséquences de la violation de ce qui précède peuvent inclure des mesures disciplinaires et/ou des séances psycho-éducatives avec l'équipe de conseil de l'école, et toute autre mesure jugée nécessaire par la direction de l'école, la considération primordiale étant l'intérêt supérieur de nos élèves et toutes

les parties concernées. Il est à noter que les forces de l'ordre peuvent être contactées si l'intégrité et le bien-être d'un élève sont menacés.

Respect des lieux et du matériel

Les locaux (classes, couloirs, escaliers, chapelle, infirmerie, CDI et BCD, laboratoires, les moyens de transport, les alentours de l'école...) et les équipements de l'établissement sont à respecter et doivent être préservés dans les meilleures conditions d'hygiène et d'entretien. Chacun est appelé à prendre soin du matériel et des instruments de travail.

- Tout dommage causé au bien commun suite à une négligence, dégradation ou vol, pourra faire l'objet de sanctions et de frais à payer pour réparation, et de signature d'une remarque écrite.
- L'école n'est en aucun cas responsable de la perte de liquidité (sommes d'argent) ou d'objets de valeur au sein de l'établissement.

Sécurité et objets interdits

L'école est avant tout un lieu de vie où les élèves disposent du droit de sécurité. L'élève ne peut apporter avec lui que le matériel de travail nécessaire. Il ne doit en aucun cas introduire dans l'enceinte de l'école des objets jugés dangereux ou inadéquats : couteaux, cutter, pointeurs laser, cigarettes, boissons alcooliques, revues inappropriées magazines, substances illicites etc...

Tout appareil (Ipad, téléphone portable, laptop, appareil photo...) sera déposé chez l'assistant d'éducation AED avant le passage en classe.

- En cas de recel ou d'utilisation de ces objets sans autorisation, ces objets seront confisqués de la part de la direction et l'élève sera sanctionné selon le règlement disciplinaire.

Respect du protocole sanitaire

En temps de pandémie du COVID-19, chacun a un rôle à jouer pour prévenir la transmission et la propagation de la maladie. En s'appuyant sur le protocole sanitaire émis par le ministère de la santé publique au Liban, le service de santé de l'école propose à la communauté éducative, élèves, parents, enseignants et employés, un protocole sanitaire adéquat qui étale les mesures préventives à prendre, tenant compte du contexte propre à l'école.

Le protocole sanitaire de l'école est consultable sur le site de l'école www.besancon.edu.lb et accessible via le lien suivant : [Protocole sanitaire 2021 2022_Besançon Baabdath](#)

Comportement en autocar

L'autocar est un moyen de transport et aussi un lieu de vie dans lequel il est indispensable d'observer les directives données par le chauffeur et de respecter les règles de la vie collective.

L'élève inscrit au service d'autocar ne peut, en aucun cas, quitter l'école par un moyen privé, changer d'autocar, ni demander à descendre à une station autre que celle prévue sans autorisation de l'Assistant d'Education (AED) ou du Responsable de Cycle (RDC) après demande des parents.

Le système d'évaluation

Évaluation des comportements

Le règlement disciplinaire

C'est un système de crédits basé sur une vision dynamique et positive qui :

- met l'accent sur la responsabilisation des élèves,
- vise à réaffirmer le respect des normes communes,

- limite le recours aux décisions arbitraires,
- permet à l'élève de compenser une des crédits perdus par une attitude positive retrouvée.

Les détails du règlement disciplinaire sont disponibles sur le site de l'école www.besancon.edu.lb et accessibles via le lien suivant : [Règlement intérieur](#)

- ✚ Un élève qui enfreint les normes du règlement disciplinaire, qui perd tous ses crédits et qui commet encore des fautes, traduit devant le conseil de discipline qui tranche de son cas.

Évaluation des apprentissages

L'évaluation est nécessaire pour le suivi et l'accompagnement de l'élève dans ses apprentissages. Elle permet de mesurer les acquis de l'élève et de remédier à d'éventuelles lacunes. L'année scolaire est ponctuée de deux ou trois examens selon les cycles. Chaque élève doit se soumettre à tous les contrôles et évaluations demandés par les enseignants.

- ✚ Toute tentative de fraude et de tricherie (possession de documents non autorisés, copiage, cellulaire, etc.) sera sanctionnée selon le règlement disciplinaire.

A. Évaluations sommatives : nombre et type pour le bulletin de notes numérique, il est imprimé seulement en fin d'année

Classes	Nombres de contrôles et d'examens
EB1, EB2, EB3, EB4, EB5	4 contrôles continus
EB6, EB7, EB8, S1, S2	3 contrôles continus et 2 examens
EB9	3 contrôles et 2 examens
SV, SG, SE, LH	2 contrôles et 2 examens

B. Évaluations par les compétences

L'évaluation par objectifs de compétences est actuellement adoptée au cycle 1 préscolaire, et son application est envisageable par cycle et par classe au fur et à mesure. Ce type d'évaluation permet de faire un bilan sur ce que l'élève sait ou sait moins bien, de comprendre l'origine de ses difficultés et surtout d'apprécier et de communiquer sur ses progrès.

C. Conditions de passage de classe aux cycles primaire et complémentaire

Classe	L'élève est admis en classe supérieure s'il a obtenu une moyenne générale de	Et une moyenne en arabe, en français, sciences et en mathématiques au moins égale à
EB1, EB2, EB3	12/20	12/20
EB4, EB5	11/20	10/20
EB6	10/20	10/20
EB7, EB8	10/20	10/20
EB9	10/20	10/20
	Et s'il a réussi à l'examen officiel du brevet.	

D. Conditions de passage de classe au cycle secondaire

Passage de la 1^{ère} année secondaire S1 en 2^{ème} année secondaire S2

Il revient au Conseil de classe de décider de l'admission de l'élève en 2^{ème} année secondaire, série Sciences ou série Humanités, sur la base des éléments suivants :

- la moyenne générale (supérieure à 10/20),
- la moyenne des matières scientifiques et des matières littéraires,
- le progrès réalisé en cours d'année.

Il sera évidemment tenu compte de la préférence manifestée par l'élève pour l'une des séries si ses notes le permettent.

Pour le passage en S2S :

La moyenne de chaque matière scientifique doit être supérieure à 10/20.

Pour le passage en S2H :

La moyenne de chaque matière littéraire doit être supérieure à 10/20.

Passage de la 2^{ème} année secondaire S2 en 3^{ème} année secondaire S3

LH/Lettres et Humanités

Y est admis tout élève ayant obtenu :

- une moyenne générale de 10/20,
- et dont la moyenne n'est pas inférieure à 10 en Littérature arabe et en Littérature française.

SV/Sciences de la vie

Y est admis tout élève ayant obtenu :

- une moyenne générale de 10/20,
- et dont la moyenne de chaque matière scientifique est supérieure à 10/20,
- avec une moyenne minimale en biologie de 12/20.

SE/Socio- économie

Est admis en terminale série socio-économie tout élève ayant obtenu :

- une moyenne générale de 10/20
- et dont la moyenne n'est pas inférieure à 12 en Sociologie et en Economie et en Maths.

SG/Sciences générales

Y est admis tout élève ayant obtenu :

- une moyenne générale de 10/20
- et dont la moyenne n'est pas inférieure à 12 en Mathématiques et en Physique.

E. Système de motivation et de dispense

À partir de l'EB6, l'élève est dispensé de l'examen de fin d'année s'il obtient une certaine moyenne, comme il peut l'être aussi par matière :

- En **EB6**, s'il a une **moyenne d'excellence supérieure à 17.5**,
- En **EB7 et EB8**, s'il a une **moyenne d'excellence supérieure à 17**,
En **EB7 et EB8**, l'élève peut être aussi **dispensé** de l'examen final **par matière**. Le tableau détaillé est disponible sur le site de l'école www.besancon.edu.lb et accessible via le lien suivant :
<https://baabdath.besancon.edu.lb/home/service-pedagogique>
- En **S1 et S2**, l'élève peut être aussi **dispensé** de l'examen final **dans certaines matières**. Le tableau détaillé est disponible sur le site de l'école www.besancon.edu.lb et accessible via le lien suivant :
<https://baabdath.besancon.edu.lb/home/service-pedagogique>

F. Remédiation, prise en charge et tutorat

Des périodes de remédiation sont intégrées à l'horaire de différentes classes, et des temps de remédiation sont prévus dans le calendrier annuel de chaque cycle dans le but de remédier aux difficultés d'apprentissage communes.

Pour les élèves présentant des difficultés, une prise en charge individuelle est possible avec des spécialistes recommandés par l'école, ainsi que la méthode de tutorat enseignant-élève ou élève-élève.

Procédures administratives

Admission et inscription des nouveaux élèves

- Pour être admis à la Petite Section, il faut avoir trois ans révolus avant le 31 janvier de l'année scolaire à laquelle l'enfant est inscrit. Les demandes d'admission sont reçues à partir du mois de Janvier.
- Pour les autres classes, dans la limite des places disponibles, les demandes d'admission sont reçues à partir du mois de Janvier précédant la rentrée scolaire. L'élève doit avoir le niveau académique de sa classe, un bon dossier de discipline et un solde nul dans les comptes de l'école antérieure. Un dossier d'inscription doit être retiré auprès de la réception, ou téléchargé du site de l'école www.besancon.edu.lb, regroupant plusieurs fiches à remplir (formulaire de demande d'admission, lettre de motivation et de décharge photos, fiche médicale...), et documents à amener (registres individuel et familial, cahier de vaccination, attestation de fin d'études et de résultat certifiée pour les élèves qui viennent s'inscrire en EB2 et plus...). De même, en cas d'un empêchement de mobilité quelconque, un formulaire en ligne est disponible sur le site de l'école permettant aux parents de remplir le dossier d'inscription en ligne comme une première étape avant de se présenter à l'école en personne.

[Formulaire de demande d'inscription au cycle préscolaire](#)

[Formulaire de demande d'inscription à partir de l'EB1](#)

- Lors de l'inscription, l'élève et ses parents acceptent intégralement le projet d'Etablissement et le règlement actuel, et s'engagent à les appliquer. Les frais d'inscription et de réinscription ne sont pas remboursés.
- Les parents doivent se présenter eux-mêmes, accompagnés de l'enfant à inscrire. L'inscription ne peut s'effectuer que si l'élève répond aux conditions d'admission.
- Les élèves ne sont admis qu'après avoir passé un test de niveau qui décidera de leur admission.

N.B : Tout élève inscrit dans l'un des établissements des Sœurs de la Charité pourra passer à un autre établissement des Sœurs de la Charité sans test d'admission.

Versement des frais de scolarité

En début d'année, les familles sont avisées du montant de toutes les charges liées à la scolarité de leur(s) enfant(s). Lors de l'inscription, les parents s'engagent à verser, dans les délais établis, le montant intégral de la scolarité pour l'année en cours, **soit dans les deux banques Audi et Byblos, soit directement à l'école.**

La scolarité est répartie sur trois versements :

Le premier : Avant le 7 octobre.

Le deuxième : Avant le 7 janvier.

Le troisième : Avant le 7 avril.

Pour éviter toute complication administrative et pour permettre à l'école d'honorer ses engagements, les parents sont priés de respecter les délais de paiement.

Fête de promotion

Une commission formée d'enseignants et d'élèves prépare la fête de promotion qui est financée, en partie, par la cotisation des élèves et leurs projets à partir de la S1.

Réinscription des élèves

Chaque année une circulaire est communiquée aux parents pour leur donner toutes les informations concernant la réinscription de leurs enfants à l'école.

- Les réinscriptions se font au mois de février.
- Les frais d'inscription seront retranchés du dernier versement.
- Les attestations, documents officiels et relevés de notes ne seront donnés qu'une seule fois.

Désinscription des élèves

Pour retirer l'élève de l'école, les parents doivent :

- Signaler leur décision par écrit, en remplissant et en signant une fiche disponible à la réception, intitulée « demande de retrait d'un élève »,
- Préciser les raisons du retrait de l'élève de l'école,
- Rencontrer la cheffe d'établissement pour en discuter,
- Au cas où la décision de départ est définitive, régler ou négocier le règlement de la scolarité impayée au service de comptabilité,
- Demander une attestation de fin d'études et de résultat, du secrétariat, pour la présenter à la nouvelle école.

Moyens de communication de l'information

A. « DARS Collaboration platform »

Afin d'optimiser la relation de partenariat entre les parents et l'école, et pour les tenir régulièrement informés du travail des enfants à l'école et des différentes activités entreprises, une plateforme collaborative appelée « **DARS Collaboration Platform** » est utilisée.

Il s'agit d'une plateforme de communication numérique, disponible sur le site de l'école qui permet aux parents, où qu'ils soient, de :

- vérifier les notes des examens de leurs enfants et suivre leur progression,
- accéder à leurs agendas scolaires,
- visionner les remarques disciplinaires,
- visualiser le relevé de compte de scolarité,
- recevoir toute annonce et nouvelle.

Cette plateforme dispose aussi d'un système de messagerie sur smartphone.

Pour accéder aux services de cette plateforme, chaque famille dispose d'un compte (identifiant) et d'un mot de passe (password). Les identifiants ne changent pas d'une année à l'autre. Au début de l'année scolaire, les nouvelles familles reçoivent une lettre circulaire leur communiquant leurs identifiants.

Modalités d'application :

a- Sur smartphone :

Aller sur Appstore ou Playstore
Télécharger l'application « Besançon Liban »
Choisir Baabdath

b- Sur ordinateur :

Adresse: www.besancon.edu.lb
Cliquer sur Baabdath. À partir de la page d'accueil, taper sur « Login to DARS »
Écrire l'identifiant et le mot de passe pour accéder au compte.
Ou aller directement sur l'adresse suivante: <http://besanconbaabdath.isiscollab.com>
Puis écrire l'identifiant et le mot de passe.

B. Le téléphone et l'application WhatsApp

Pour régler les questions ponctuelles, le téléphone s'avère un moyen rapide et efficace.

La réceptionniste est disponible pour répondre aux appels au numéro 24-820002.

La communication de l'information (circulaire, message, nouvelle...) se fait aussi par le biais de l'application WhatsApp.

C. Les applications du Microsoft Office

Les différentes applications du Microsoft Office 365 permettent également la communication au sein de la communauté éducative et avec les tiers :

- Outlook, pour le courrier électronique,
- Teams, pour la communication collaborative en visioconférence et en messagerie instantanée, ainsi que pour le stockage et le transfert de fichiers,
- Forms, pour la création de questionnaires, de sondages, de quizz et d'évaluations, et la consultation de leurs résultats en temps réel.

Pour accéder à la mallette d'applications du Microsoft Office, chaque élève dispose d'une adresse email associée à l'école et d'un mot de passe.

D. Les réseaux sociaux

L'école dispose d'un site web www.besancon.edu.lb qui expose régulièrement les activités et les nouveautés de la vie scolaire, et d'une adresse électronique : baabdath@besancon.edu.lb

L'école est présente aussi sur :

Facebook: Besancon Baabdath

<https://www.facebook.com/sej.besanconbaabdath>

Instagram: Besanconbaabdath

<https://instagram.com/besanconbaabdath>

Twitter: Besancon Baabdath

<https://twitter.com/SEJBaabdath>

YouTube : Besancon Baabdath

Fundahope : Une plateforme de collecte de fonds et d'appel à la solidarité fondée par des anciens de l'école. Le compte de l'école est accessible via le lien suivant :

<https://fundahope.com/fundraisers/ecole-du-st-enfant-jesus-besancon-baabdath>

E. Les réunions, les convocations et les rencontres personnelles

Les parents sont invités à assister aux réunions d'ordre pédagogique, administratif ou autre, en présentiel ou en ligne, qui sont organisées à leur intention, ainsi qu'aux convocations individuelles qui leur sont adressées. Sinon ils sont tenus de présenter des excuses à la direction ou aux spécialistes par appel téléphonique ou par mail.

Pour les rencontres personnelles, un horaire de disponibilité des enseignants est communiqué aux parents au début de chaque année scolaire. Les parents peuvent fixer un rendez-vous par téléphone, par mail ou par un message sur Teams.

F. Cahier de correspondance

Au cycle primaire, selon le règlement disciplinaire, tout élève ayant perdu 15 crédits, a une remarque écrite. Les parents sont informés du détail de la remarque à travers le cahier de correspondance qu'ils doivent signer.

G. À qui s'adresser?

Pour informer de l'absence de son enfant en cas de maladie *(et exceptionnellement en temps de pandémie actuelle)*

- Aviser l'infirmière scolaire dès le premier jour d'absence en l'appelant au numéro 70-986721 ou au numéro de l'école 24-820002 ou en envoyant un message via WhatsApp au numéro de l'école 03/675803.

Au cas où l'élève s'absente pour : le tournage d'un film, un voyage...

Remplir le formulaire de demande d'autorisation d'absence avant la réservation des billets et le présenter à la cheffe d'établissement. Ce formulaire peut être demandé par l'élève de l'assistant d'éducation AED, du responsable de cycle RDC ou de la réception.

Au cas où l'enfant est malade et il a un contrôle

- Appeler la réceptionniste ou envoyer un message via WhatsApp au numéro de l'école 03/675803,
- Aviser l'assistant d'éducation AED ou le responsable de cycle RDC.

Pour demander un changement de section (entre A et B)

- Appeler la réceptionniste ou envoyer un message via WhatsApp au numéro de l'école 03/675803,
- Régler le problème avec l'assistant d'éducation AED ou le responsable de cycle RDC.

Pour demander un changement de place en classe

- Appeler la réceptionniste ou envoyer un message via WhatsApp au numéro de l'école 03/675803,
- Régler le problème avec l'assistant d'éducation AED.

Pour rencontrer l'enseignant de son enfant

Prendre rendez-vous de l'enseignant est possible, soit en appelant au numéro de l'école 24-820002 ou en envoyant un message via WhatsApp au numéro de l'école 03/675803, soit par mail ou message via Teams.

En cas de problème irrésolu après la rencontre de l'enseignant

Demander un rendez-vous du responsable de cycle, soit en appelant au numéro de l'école 24-820002 ou en envoyant un message via WhatsApp au numéro de l'école 03/675803, soit par mail ou message via Teams.

En cas de problème irrésolu après la rencontre de l'enseignant et du responsable de cycle

Appeler la réceptionniste ou envoyer un message via WhatsApp au numéro de l'école 03/675803, et demander un rendez-vous de la cheffe d'établissement.

Pour échelonner la scolarité de l'élève

- Appeler la réceptionniste ou envoyer un message via WhatsApp au numéro de l'école 03/675803,
- Demander un rendez-vous du service de comptabilité.

En cas de difficulté à régler toute la scolarité

- Appeler la réceptionniste ou envoyer un message via WhatsApp au numéro de l'école 03/675803,
- Demander un rendez-vous de l'assistante sociale.

En cas d'un problème d'ordre technologique et informatique

- Appeler la réceptionniste ou envoyer un message via WhatsApp au numéro de l'école 03/675803,
- Ou bien communiquer directement avec Mme Majida Francis, du lundi au vendredi de 8h à 16h, soit via WhatsApp au numéro 03-756814, soit par mail à l'adresse suivante : majidafrancis@besancon.edu.lb

Au cas où l'autocar arrive en retard

- Appeler la réceptionniste ou envoyer un message via WhatsApp au numéro de l'école 03/675803,
- Demander le responsable du transport M. Roger Sassine, ou bien communiquer directement avec lui au 03-865556.

Au cas où l'enfant quitte l'école avec un ami

Aviser l'assistant d'éducation AED ou le responsable de cycle RDC, soit en :

- appelant au numéro de l'école 24-820002
- envoyant un message via WhatsApp au numéro de l'école 03/675803
- envoyant un mail ou un message via Teams

Après concertation avec le responsable du transport, l'assistant d'éducation AED donne à l'élève un billet d'autorisation.

Pour tout autre problème académique ou relationnel (agenda, relation élève-enseignant)

Prendre rendez-vous du responsable de cycle RDC soit en :

- appelant au numéro de l'école 24-820002
- envoyant un message via WhatsApp au numéro de l'école 03/675803
- envoyant un mail à l'adresse du RDC concerné ou à celle de l'école ou un message via Teams

Le responsable de cycle assure le suivi avec les personnes concernées.

Un compte rendu écrit sera communiqué aux parents et à la cheffe d'établissement.

N.B. : Vous pouvez toujours envoyer un mail aux responsables de cycles (mails listés précédemment dans la partie « Organisation de l'établissement », rubrique « répartition par cycles », ou sur l'adresse électronique de l'école baabdath@besancon.edu.lb

Comités partenaires

Comité des parents

Conformément à la loi, l'assemblée générale des parents d'élèves procède à l'élection d'un comité de parents. Celui-ci les représente auprès de la direction de l'établissement et a pour mission de créer des liens plus étroits et plus efficaces entre parents et direction. Il répond à l'appel de la cheffe d'établissement pour étudier le budget et collabore avec le conseil de direction dans des projets de développement de l'école.



Président du comité des parents : M. Roger Melki

Comité des anciens

Officialisé en mai 2013 par le ministère de l'intérieur selon le décret no 840, ce comité œuvre pour :

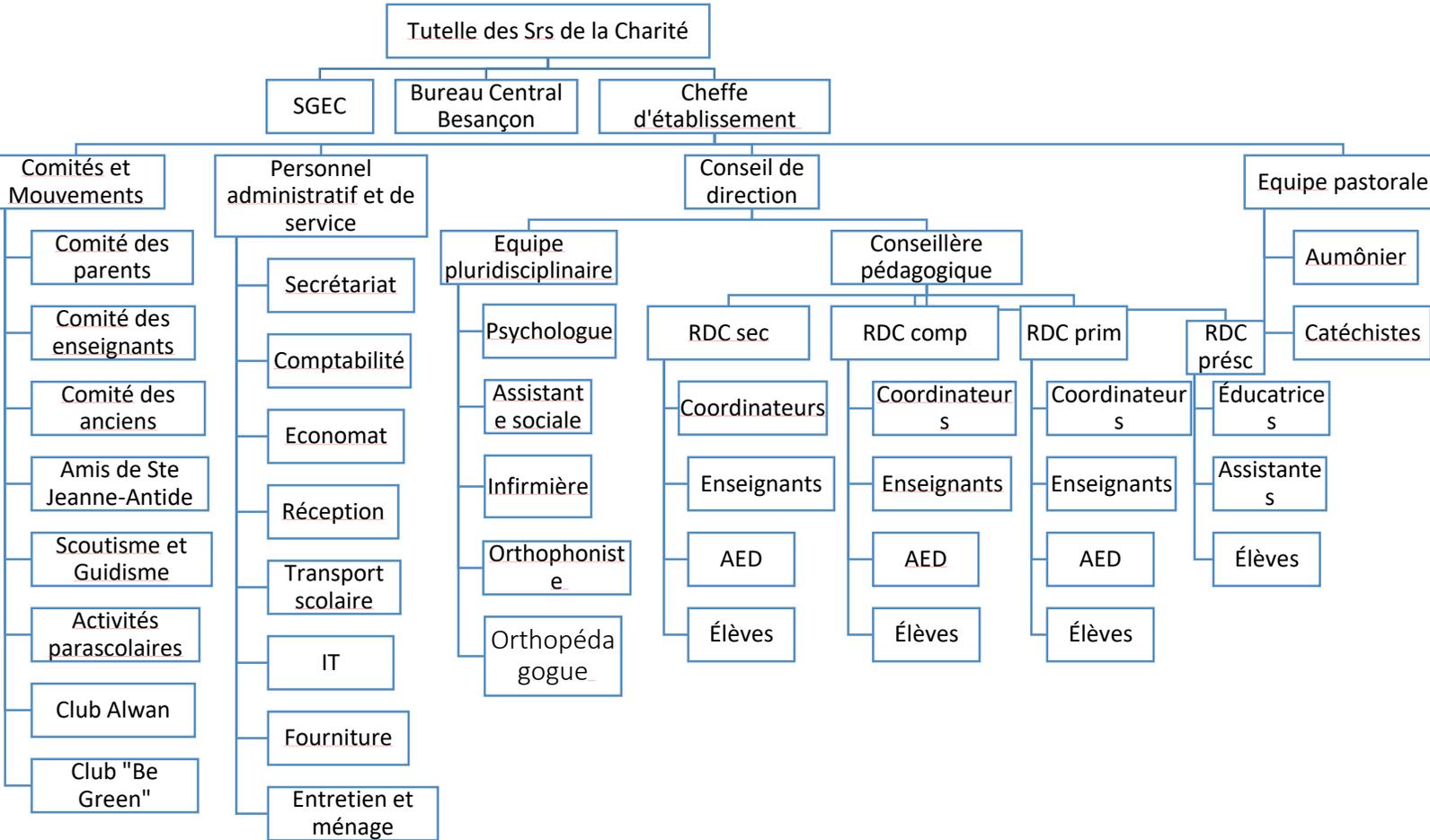
- Renforcer les liens entre les membres et leur permettre de rester en lien avec l'école.
- Aider les élèves du secondaire à connaître les différents métiers soit à travers des rencontres informatives sur le vécu des métiers, soit par l'accompagnement lors des stages professionnels.
- Réunir les anciens par différentes activités spirituelles ou ludiques.
- Soutenir l'école dans sa mission éducative en offrant des bourses aux élèves ayant des difficultés financières.



Pour devenir membre de l'amicale des anciens, l'ancien élève remplit le formulaire spécifique disponible sur le site de l'école et sur la page Facebook des anciens (Amicale Besançon Baabdath)

Présidente du comité des anciens : Mme Sara El Hayek Saad

Organigramme de l'établissement



« TOUS FRÈRES, TOUS SOLIDAIRES »

Thème de l'année 2021/2022



MERCI !